

## Vaisselle réutilisable | Obligation

### Introduction

Toute manifestation a un impact non négligeable tant au niveau environnemental que social et économique, et implique, comme toute activité humaine, des effets négatifs. A l'échelle d'un territoire communal, une réduction, voire une inversion des impacts négatifs, dans les différents secteurs du développement durable est réalisable par des choix stratégiques impliquant l'implémentation d'actions concrètes, coordonnées et mises en œuvre par différents acteurs.

Une ville peut, par des initiatives concrètes de sensibilisation et d'information, permettre l'évolution des modes de vie et favoriser la transformation des repères culturels de toutes les composantes de la société. La Ville de Sion fait le choix de relever les défis auxquels notre société est confrontée en proposant des changements de style de vie et des actions concrètes. Elle a rendu obligatoire l'utilisation de la vaisselle réutilisable sur son territoire pour toutes les manifestations.

La vaisselle réutilisable peut être de type classique (métal, porcelaine, verre, etc.) ou plastique. L'obligation d'avoir recours à de la vaisselle réutilisable s'applique à tous types de couverts et de récipients destinés à la consommation de boissons et de nourriture.

### Stock de verres appartenant à la Ville de Sion

La Ville a fait l'acquisition d'un stock de verres réutilisables à son effigie afin de réaliser sa propre transition du jetable au réutilisable. La Ville de Sion les met gracieusement à disposition des organisateur-trice-s de manifestations, et ceci pour les soutenir et les accompagner dans ce changement important.

Les organisateur-trice-s peuvent donc s'adresser à Papival, le prestataire de services en charge de la gestion des verres réutilisables de la Ville, afin de bénéficier de ce stock.

Les organisateur-trice-s bénéficient donc d'une offre intéressante, car la location est offerte par la Ville. Ces dernier-ère-s prennent inévitablement à leur charge les frais de lavage et de pertes. Pour les autres frais, ils sont inhérents au type de système choisi (frais de gestion, de transports, etc.).

### Contacts

Entreprises de location de vaisselle réutilisable (liste non-exhaustive) :

Entreprise	Lieu	Site	Téléphone	Mail
Papival	Sion	<a href="http://www.papival.ch">www.papival.ch</a>	027 205 70 20	<a href="mailto:contact@papival.ch">contact@papival.ch</a>
Déclics	Sion	<a href="http://www.declics.ch">www.declics.ch</a>	027 323 04 77	<a href="mailto:info@declics.ch">info@declics.ch</a>
ecomanif	Yverdon-les-Bains	<a href="http://www.ecomanif.ch">www.ecomanif.ch</a>	024 424 01 11	<a href="mailto:info@ecommanif.ch">info@ecommanif.ch</a>
cup&more	Vuisternens-en-Ogoz	<a href="http://www.cupandmore.ch">www.cupandmore.ch</a>	026 437 12 90	<a href="mailto:info@cupandmore.ch">info@cupandmore.ch</a>



L'entreprise Papival gère le stock de verres réutilisables à l'effigie de la Ville de Sion. Toutes les opérations d'entretien et de lavage de la vaisselle se trouvent au cœur de leur entreprise à Sion.

L'entreprise sociale Déclics collabore avec la société Molotov Events SA, et ils proposent un point de lavage et de gestion de vaisselle à Sion.

Service de la sécurité publique  
Coordination des manifestations

027 324 15 77

[manifestations@sion.ch](mailto:manifestations@sion.ch)